

CONSEIL D'ADMINISTRATION

654^e assemblée extraordinaire Procès-verbal version officielle

13 novembre 2025, à 16 h
Salle AR-20 du Cégep de Valleyfield

Membres présent(e)s	Mesdames Véronique Boisvert (arrivée à 16h11), Lucie Chiasson, Alexandra Claveau, Lyne Demers, Julie Dunn, Camélia Houle, Michèle Kama, Chantal Malouin et messieurs Jean-François Bolduc, James-William Caron, Marc-André D'Amour, Hugo Lachance, Etienne Leduc (arrivée à 16 h 03), Marc Rémillard et Sébastien St-Amour (arrivée à 16 h 07)
Membres absent(e)s	Mesdames Marie-Claude Côté, et Isabelle Prigent
Sièges vacants	Représentant(e) du conseil régional des partenaires du marché du travail de la région Représentant(e) des étudiant(e)s – secteur préuniversitaire
Invité(e)s	Mesdames Jeanne Baccichet, auditrice externe, Annie Bélisle-L'Anglais et monsieur Joël Lavallière, auditeur externe
Secrétaire de l'assemblée	Madame Geneviève Boileau

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Sujets pour adoption
 - 3.1. États financiers vérifiés 2024-2025
 - 3.1.1. Adoption du rapport financier 2024-2025
 - 3.1.2. Affectations au solde de fonds de fonctionnement 2024-2025
 - 3.1.3. Reconduction du mandat de l'auditeur externe
 4. Date et heure de la prochaine assemblée régulière : 25 novembre 2025 à 18 h 30, à la salle AR-20
 5. Clôture de l'assemblée
-

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

À 16 h02, le quorum est atteint et l'assemblée débute sous la présidence de monsieur Jean-François Bolduc, président.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Bolduc dépose l'ordre du jour de la 654^e assemblée régulière du 28 octobre 2025 pour adoption.

Il est proposé par Mme Lyne Demers
Et appuyé par Mme Lucie Chiasson

A-654.2

QUE L'ORDRE DU JOUR SOIT ADOPTÉ TEL QUE déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Sujets pour adoption

3.1. États financiers vérifiés 2024-2025

3.1.1. Adoption du rapport financier 2024-2025

Mme Annie Bélisle-L'Anglais, directrice des services administratifs, présente le point et introduit les auditeur(-trice)s externes qui assureront la présentation. Elle remercie également les membres de son équipe qui ont travaillé ardemment sur les différents dossiers présentés.

Des explications sont partagées sur les différents rapports présentés, notamment sur la réserve qui a été notée par les auditeur(-trice)s. C'est un élément plutôt technique qui explique cette situation, qui a été détaillée également aux membres du comité exécutif précédemment. Chacune des catégories du rapport présente des niveaux de risque qui ont été évalués et les conclusions qui en dégagent sont positives. Certaines questions sont posées par les membres à la suite de la présentation.

M. Caron demande des précisions entourant les recommandations des auditeur(-trice)s. Mme Bélisle-L'Anglais explique que l'ensemble des recommandations a été discuté lors du comité exécutif et partagé aux directions concernées. Certaines recommandations ne sont pas applicables selon les pratiques du Cégep ou par les contraintes du système. D'autres recommandations seront évaluées et intégrées dans les pratiques, selon les possibilités.

M. Rémillard propose qu'un suivi soit fait aux membres du CA lorsque l'ensemble de l'analyse sera complété.

Mme Véronique Boisvert se joint à la séance vers 16 h 11.

Les auditeur(-trice)s quittent vers 16 h 59.

Les documents suivants sont déposés aux membres du conseil d'administration :

- le rapport financier annuel 2024-2025, incluant les notes complémentaires;

- le rapport de l'auditeur indépendant;
- les résultats d'application de procédures d'audit spécifiées portant sur les données compilées au fichier « 2024-2025 ENERCEGEP »;
- le document de présentation des résultats entourant le RFA 2024-2025 produit par la Direction des services administratifs;
- le document de suivi du solde de fonds produit par la Direction des services administratifs.

Considérant l'analyse et la recommandation favorable du comité exécutif;

Considérant le rapport d'audit préparé par la firme Deloitte, dûment mandatée par la résolution A 647.7.3 (25 mars 2025);

Il est proposé par M. Hugo Lachance
Et appuyé par M. James-William Caron

A-654.3.1.1

D'ADOPTER POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024-2025 :

- Le rapport financier annuel, incluant les notes complémentaires;
- Le rapport de l'auditeur indépendant;
- Les résultats d'application de procédures d'audit spécifiées portant sur les données compilées au fichier « 2024-2025 ENERCEGEP ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.1.2. Affectations au solde de fonds de fonctionnement 2024-2025

Mme Bélisle-l'Anglais partage quelques explications entourant les affectations et les changements dans certaines d'entre elles.

En lien avec les résultats financiers de l'exercice 2024-2025 où il est présenté un solde de fonds de 7 438 618 \$, il y a lieu de prévoir l'ajout de réserves additionnelles pour les projets de développement de notre Cégep.

La page Situation financière, ligne 39, colonne 02 du rapport financier annuel (RFA) 2024-2025 du Cégep de Valleyfield identifie le solde de fonds de fonctionnement.

Comme présentées dans le document explicatif du rapport financier 2024-2025, les affectations en fin d'exercice et ce qui est proposé sont les suivantes :

Nature de l'affectation	Au 30 juin 2025 après les nouvelles affectations (Final RFA)
Plan stratégique et développement institutionnel	3 438 618 \$
Développement des deux centres d'études	0 \$
Fluctuation éventuelle du nombre d'étudiants	300 000 \$
Investissements techniques et technologiques	1 000 000 \$
Fonds de développement durable	350 000 \$
Modernisation des infrastructures	200 000 \$
Actualisation du milieu de vie pour nos étudiants	2 150 000 \$
Aménagement de l'étage G-300 (ancienne résidence)	0 \$
Total	7 438 618 \$

Le solde de fonds non affecté est alors au 30 juin 2025 de 0 \$.

Considérant l'analyse et la recommandation favorable du comité exécutif;

Considérant que le solde du fonds de fonctionnement au 30 juin 2025 est de 7 438 618 \$;

Considérant l'importance d'avoir des réserves pour des projets de développement;

Il est proposé par Mme Lucie Chiasson
Et appuyé par M. Marc-André d'Amour

A-654.3.1.2

D'AUTORISER LES AFFECTATIONS AU SOLDE DE fonds de fonctionnement au 30 juin 2025 après les nouvelles affectations conformément au tableau ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.1.3. Reconduction du mandat de l'auditeur externe pour 2025-2026

Lors de l'assemblée du 25 mars 2025, le conseil d'administration (résolution # A-647.7.3) a entériné l'adjudication du mandat d'audit externe à la firme Deloitte pour les exercices financiers 2024-2025 à 2027-2028,

sous réserve de la confirmation annuelle du conseil d'administration conformément au Règlement de gestion financière.

De plus, comme stipulé à l'article 26.3 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, la Direction du Cégep doit nommer, pour chaque année financière, un auditeur externe qui produit un rapport de vérification sur les opérations financières de l'institution.

M. Bolduc ajoute des informations reçues au comité exécutif, notamment le travail effectué par l'équipe de la Direction des services administratifs en raison de la première expérience avec la firme qui fut exigeante.

Considérant la recommandation favorable du comité exécutif;

Considérant l'obligation de procéder à la nomination d'un auditeur externe pour chaque année financière;

Considérant que la Direction du Cégep se déclare satisfaite du travail exécuté par l'auditeur indépendant;

Il est proposé par Mme Lucie Chiasson
Et appuyé par Mme Lyne Demers

A-654.3.1.3

D'AUTORISER LA RECONDUCTION DU MANDAT de la firme Deloitte, pour les services professionnels d'un auditeur externe pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2026 au montant de 54 000 \$ (taxes en sus) conformément à la soumission du 29 janvier 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière aura lieu le 25 novembre 2025 à 18 h 30, à la salle AR-20 du Cégep de Valleyfield.

5. Clôture de l'assemblée

Considérant que tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

Il est proposé par Mme Lucie Chiasson
Et appuyé par M. James-William Caron

A-654.5

DE CLORE LA 654^e ASSEMBLÉE extraordinaire du conseil d'administration à 17h08.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Jean-François Bolduc
Président de l'assemblée

GB/am/mjd
PV CA654



Geneviève Boileau
Secrétaire de l'assemblée